



Regroupement familiale (majeur)

Par **megane2005**, le **02/09/2012** à **14:00**

Bonjour,

mèrci de votre réponse .

tous mez demande visa est de court séjour , pourquoi jai pas le droit de rejoindre mez parent .

mon papa il a travailler dure pour la france , il est handicapé aujourd'hui 80% .

es ce que jai le droit d'avoir un visa visiteur ?

ou regroupement familiale (car jai 36 ans) ?